Règlements officiels du concours

1. Organisation du concours

Le concours est organisé par le **CÉNAM-Clinique multidisciplinaire**. Le concours se déroule exclusivement en ligne sur la page Facebook officielle du CÉNAM.

2. Admissibilité

Ce concours s'adresse exclusivement aux personnes résidant au Québec et âgées de 18 ans ou plus au moment de leur participation.

3. Durée du concours

Le concours débute dès la mise en ligne de la publication officielle et se termine le **22 octobre 2026 à 23h59**. Toutes les participations doivent être enregistrées avant la date et l'heure de clôture pour être admissibles.

4. Comment participer

Aucun achat requis. Pour enregistrer une participation valide, la personne participante doit :

- Aimer la publication officielle du concours sur la page Facebook du CÉNAM.
- Laisser un commentaire sous la publication indiquant le mot-clé correspondant à la formation de son choix (**LANGAGE** ou **STRESS**).

(Note : Aimer la page, partager la publication ou identifier des amis ne constitue pas une obligation de participation ni une chance supplémentaire de gagner, conformément aux conditions d'utilisation de Meta).

5. Description et valeur du prix

Un (1) seul prix sera attribué dans le cadre de ce concours :

- **Un accès illimité à une formation en ligne au choix** parmi les deux options suivantes :
    - *Le développement du langage chez l'enfant 0-10 ans*

- *Écouter, soutenir, apaiser : guide pour accompagner un jeune dans sa gestion du stress et de l'anxiété*

Le prix ne peut être monnayé, échangé ou transféré à une autre personne.

6. Tirage au sort et attribution du prix

- Le tirage au sort aura lieu le **23 octobre 2026** parmi l'ensemble des participations admissibles enregistrées sous la publication.
- La personne gagnante sera contactée directement par message privé sur **Messenger** par la page officielle du CÉNAM.
- Si la personne sélectionnée ne répond pas dans un délai de sept (7) jours suivant le premier message, un nouveau tirage au sort pourra être effectué pour désigner un(e) autre gagnant(e).

7. Limite de responsabilité et décharge Meta

Ce concours n'est en aucun cas sponsorisé, approuvé, associé ou administré par **Meta** (Facebook / Instagram). Les renseignements fournis par les participants sont transmis au CÉNAM et non à Meta. En participant au concours, chaque personne participante libère entièrement Meta de toute responsabilité liée à cette promotion.